

Agnathie-otocéphalie chez un agneau

Sid N¹, Belalmi N.E.H¹, Sedrati T³, Ridouh R¹, Bougherara H¹, Zebiri M.E.²

¹ *Institut des Sciences Vétérinaires, Université Constantine 1, Algérie.*

² *Ecole nationale supérieure vétérinaire d'Alger, Alger, Algérie.*

³ *Docteur vétérinaire, Ferme pilote Abassi Larbi, Bordj Bou Arréridj, Algérie.*

Correspondance : *sidnassim@yahoo.fr*

Résumé

Plusieurs cas de malformations congénitales sont rapportées dans la littérature. L'agnathie a été décrite pour la première fois chez les ovins en 1827. C'est une anomalie rare chez l'homme mais fréquente chez les animaux et particulièrement chez les petits ruminants.

Un agneau mort-né présentant une absence de la mâchoire inférieure a été soumis à l'autopsie. L'agneau a été examiné minutieusement pour rechercher d'autres anomalies. La tête a été désarticulée des vertèbres et examinée. La nécropsie révèle la présence d'une anomalie au niveau de la tête alors que le reste du corps est normal. L'absence totale de la mandibule et du muscle masséter ainsi que des muscles superficiels est observée. L'appareil hyoïdien est présent mais rudimentaire. Néanmoins, un petit trou sur la face ventrale de la tête ouvrant sur le pharynx, l'œsophage et la trachée est observé. En outre, les oreilles gauche et droite sont adhérentes des deux côtés de ce trou (synotie). D'autre part, un mégaoesophage congénital segmentaire est rapporté.

Une étude approfondie sur les malformations congénitales est nécessaire pour comprendre la pathogénie de ces affections mortelles.

Mots-clés : Agnathie-otocéphalie, anomalie, agneau, autopsie.